

Vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

Emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique, films et blisters compris.

Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

1

C'est un emballage ?

↳ Dans le bac de tri !

Attention : seuls les emballages se trient, les objets en plastique ne sont pas forcément des emballages !

2

Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3

À déposer dans le bac : en vrac, sans sac !

EMBALLAGES
✓ vidés
✓ même sales
✓ séparés

Un doute, une question sur le tri ?
www.sictoba.fr ou www.citeo.guidedutri.fr



CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Tous vos déchets se trient

À TRIER



Pots et bocaux en verre

Bouteilles en verre



EN VRAC



Tous les papiers



Briques et emballages en carton



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages et films en plastique



Emballages en métal, même les petits



À COMPOSTER



Restes alimentaires



Gazon, fleurs fanées, feuilles mortes



Coquilles, sachets de thé, marc de café



Mouchoirs et essuie-tout



Épluchures de fruits, légumes, agrumes



À JETER



Produits d'hygiène



Vaisselle cassée



Mégots, litière



Petits objets en plastique



Un doute, une question sur le tri ?
www.sictoba.fr ou www.citeo.guidedutri.fr



CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



Depuis 2019, le recyclage évolue pour vous permettre de trier davantage. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, **vous devez trier la totalité des emballages en plastique** (films, blisters, bouchons ...)

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les couvercles, capsules, opercules et petits emballages



Tous les fims et blisters



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Vos biodéchets sont des ressources grâce au COMPOSTAGE

Bonnes raisons de composter

- Pour **lutter contre les mauvaises odeurs** de votre poubelle.
- Pour **réduire de 30 à 40% le poids** de vos ordures ménagères
- Pour **fabriquer de l'engrais**, excellent pour votre jardin.
- Pour **limiter le transport en camion** grâce à une gestion locale.

Participez à un atelier gratuit sur le compostage individuel

Et recevez gratuitement à l'issue de cette sensibilisation :



1 composteur individuel



1 bioseau



Déjà sensibilisé ? Faites l'acquisition d'un composteur individuel (30€)

Renseignements, inscription ou réservation :
accueil@sictoba.fr / 04 75 39 06 99

Bon à savoir

Un composteur individuel = 175 kilos d'ordures ménagères en moins par an

Un composteur de quartier = 1 tonne d'ordures ménagères en moins par an

